

B. LES CONSTATS ET LES ENJEUX

UNE OFFRE CULTURELLE, DE LOISIRS, SPORTIVE ET DE TRANSPORT DIVERSIFIÉE MAIS PEU CONNUE

LES CONSTATS

Une tendance nationale :

- ✧ L'accès à une vie sociale et citoyenne complète pour les personnes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de 2005
- ✧ Obligation d'une mise en accessibilité, d'ici à 2015, des réseaux de transport collectif
- ✧ Une vie sociale de proximité dans un environnement sécurisant et connu, c'est-à-dire dans leur territoire (quartier, ville...), dans des magasins proches, des activités culturelles ou sportives au sein d'une association locale, etc.

Un constat départemental :

- ✧ Une offre territoriale recensée partiellement et inégalement sur le territoire
- ✧ Des informations partagées par de nombreux acteurs mais non centralisées
- ✧ Des bonnes pratiques méconnues et non partagées
- ✧ Une offre socioculturelle et de loisirs pouvant être étendue

LES ENJEUX

- ✧ Une meilleure connaissance et promotion des offres et équipements culturels, de loisirs, sportifs et de transports
- ✧ Une ouverture des sites "classiques" pour une meilleure mixité
- ✧ Un isolement pouvant être rompu

UN ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

LES CONSTATS

Une tendance nationale :

- ✧ Un chômage des personnes handicapées en plus forte augmentation que celui des personnes valides
- ✧ Pour les employeurs relevant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, le taux d'emploi reste en deçà des 6 % de l'effectif même si des signes d'amélioration sont perceptibles

Un constat départemental :

- ✧ Le Loir-et-Cher : 3^{ème} département de la région Centre en termes d'activités des personnes handicapées
- ✧ 594 places dans des structures protégées : 11 établissements et services d'aide par le travail (ESAT) avec un taux d'équipement (3,7) inférieur au taux régional (3,8) et deux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) à vocation interrégionale (déficients auditifs et handicapés moteurs)
- ✧ En 2011 : 262 places dans 5 entreprises adaptées
- ✧ Une inégale répartition géographique, en particulier dans le sud-est du département
- ✧ Un vieillissement des travailleurs en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) : au 31 décembre 2012, sur 605 travailleurs en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) : 17 % ont 50 ans et plus

LES ENJEUX

- ✧ Un meilleur taux de couverture des équipements pour répondre aux demandeurs d'emploi handicapés
- ✧ Une meilleure insertion professionnelle des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire et dans le milieu protégé